



# Au Cœur du Jura

le Magazine de votre  
Communauté de Communes

Bulletin Communautaire - Numéro 2 - Avril 2025



**P 12 > TOURISME**  
La Communauté  
de communes entretient  
vos sentiers de randonnée



**Dominique BONNET**  
**Président de la Communauté de communes**  
**Arbois Poligny Salins Cœur du Jura**

Avec ce nouveau bulletin communautaire, je tiens à partager avec vous les actions importantes menées par votre Communauté de communes pour le présent et pour l'avenir. Au fil des pages, vous allez découvrir comment nous continuons d'avancer, avec mes équipes, dans les domaines qui concernent notre collectivité : enfance, tourisme, économie...

**L'économie** est un axe fort de cette année avec l'aménagement de la zone de l'Ethole à Arbois pour plus de 2 millions d'euros et la participation importante de la Communauté de communes pour le rond-point qui doit notamment la desservir.

**La petite enfance** est aussi dans nos priorités. Après les bâtiments rénovés de Vadans pour l'accueil des enfants hors période scolaire, ce sont ceux de Saint-Lothain qui s'achèvent. Si nous ajoutons la toute nouvelle mini-crèche d'Aumont, ce sont plus de 1,5 million d'euros engagés pour l'attractivité de notre Cœur du Jura.

Un gros chantier en passe d'aboutir. Il s'agit du **Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)**. Chaque commune va désormais donner son avis sur ce document. Puis chaque citoyen aura la possibilité de s'exprimer à son tour. Le PLUi est important : il définit les grandes orientations d'aménagement pour notre territoire et fixe les règles d'occupation des sols et de constructions au sein de nos communes.

Un autre dossier nous tient à cœur dans notre feuille de route « bâtir pour l'avenir de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura », c'est **P'habitat** ! Notre Plan habitat durable 2023-2026 permet aux investisseurs, aux propriétaires occupants et bailleurs de bénéficier d'un accompagnement et de disposer d'aides sous conditions.

Ses retombées doivent avoisiner les 16 millions d'euros pour TOUT le territoire de la Communauté de communes. Réhabilitation, rénovation, isolation thermique des maisons et immeubles, autonomie, résorption des logements vacants... sont autant d'actions ciblées. Un programme ambitieux ! Nous avons rencontré récemment les syndicats et les copropriétaires. D'autres réunions publiques seront organisées. L'attractivité de la CCAPS passe évidemment par le logement. Mais pas seulement...

Un axe à consolider, **la culture** ! Avec les services, nous passons beaucoup de temps actuellement sur le projet de réhabilitation du Moulin de Brainans. C'est aussi l'accès aux médiathèques pour nos scolaires, l'apprentissage d'un instrument de musique pour tous avec notre école intercommunale de musique...

**Le service à la population** doit se structurer, notamment sur Salins-les-Bains, en déplaçant la maison des services en cœur de ville, en développant des actions pour le développement des offres de santé ou en favorisant les mobilités alternatives.

Un **cadre naturel** de notre territoire est préservé avec des actions de protection de nos sites naturels notamment la reculée des Planches et le Mont Poupet et prochainement le sentier karstique de Besain.

Enfin, vous allez découvrir dans les jours qui viennent le budget de cette dernière année de mandature. Un budget sans hausse d'impôts mais au plus près des attentes des communes et de leurs habitants.

Magazine édité par la Communauté de Communes  
Arbois Poligny Salins Cœur du Jura  
Directeur de la publication : Dominique Bonnet  
Maquette / Rédaction : Franck Mannoni, Gérald Cantaux  
Photos : CCAPS sauf mention indiquée  
Imprimé à Dole par LIG  
Tiré à 12 500 exemplaires - Dépôt légal : Avril 2025

**Page 2**  
**EDITO**

**Page 3**  
**SOMMAIRE**

**Page 4-5 : BUDGET**

**Page 6-7 : ENFANCE**

On ne s'ennuie jamais dans les ALSH - Les Relais petite enfance à votre service - Un nouveau lieu d'accueil parents-enfants

**Page 8-9 : CULTURE**

L'année de la forêt - Des navettes pour les scolaires - Le Biou d'Arbois - La thématique « Egalité Diversité »

**Page 10-11 : ENVIRONNEMENT**

La biodiversité locale - Allier tourisme et préservation des sites

**Page 12-13 : TOURISME**

La CCAPS entretient vos sentiers de randonnée - Actu tourisme

**Page 14 : ENERGIE**

Des services communautaires raccordés aux futures chaufferies biomasses d'Arbois et de Poligny

**Page 15 : EAU - ASSAINISSEMENT**

Les contrôles du SPANC - Transfert de compétences eau potable et assainissement collectif

**Page 16 : MOBILITE**

Le covoiturage en plein développement

**Page 17 : CHANTIERS**

L'ALSH à Saint-Lothain - Projet à Salins - Le rond-point RN83 à Arbois

**Page 18 : ECONOMIE**

Des Zones d'activités économiques dynamiques

**Page 19 : ACTU FIBRE**

Tout savoir sur le passage à la fibre

**Page 20 : URBANISME**

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) : point d'étape

**Page 21 : HABITAT**

Aides à la rénovation : la CCAPS vous oriente et vous soutient grâce au Plan habitat durable

**Page 22 : SANTE**

L'impact des changements climatiques - Addictions, que faire ?

**Page 23 : SERVICES A LA POPULATION**

France Services vous accueille - Le 1<sup>er</sup> « Café de l'autonomie »

**Page 24 : FOCUS**

Les subventions 2025 aux associations culturelles

# BUDGET

## CE QU'IL FAUT RETENIR DU BUDGET 2025

### LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

#### ENTREPRISES ET MÉNAGES



9,3 millions (M) €

#### DOTATIONS



4 M €

#### PRODUITS DES SERVICES



ARBOIS • POLIGNY • SALINS  
Cœur du Jura

3 M €

La part Entreprises / Ménages se distingue comme suit : Entreprises 5 M € - Ménages 3 M €

### LA FISCALITÉ

#### TAXE FONCIÈRE BATI



TAUX CCAPS : 1,59%

#### TAXE FONCIÈRE NON BATI



TAUX CCAPS : 2,46%

#### COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES



TAUX CCAPS : 21,89%

En 2025, les taux de la fiscalité locale établis par la CCAPS restent inchangés par rapport à 2024.

### LES PRINCIPALES DÉPENSES

#### CHARGES DE PERSONNEL



6,9 M

#### CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



5,3 M

#### CHARGES COURANTES



3,7 M

#### SUBVENTIONS, SDIS...



1,8 M

## CE QU'IL FAUT RETENIR DU BUDGET 2025

### L'ENDETTEMENT

#### LA DETTE



7 619 000 €

#### LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT



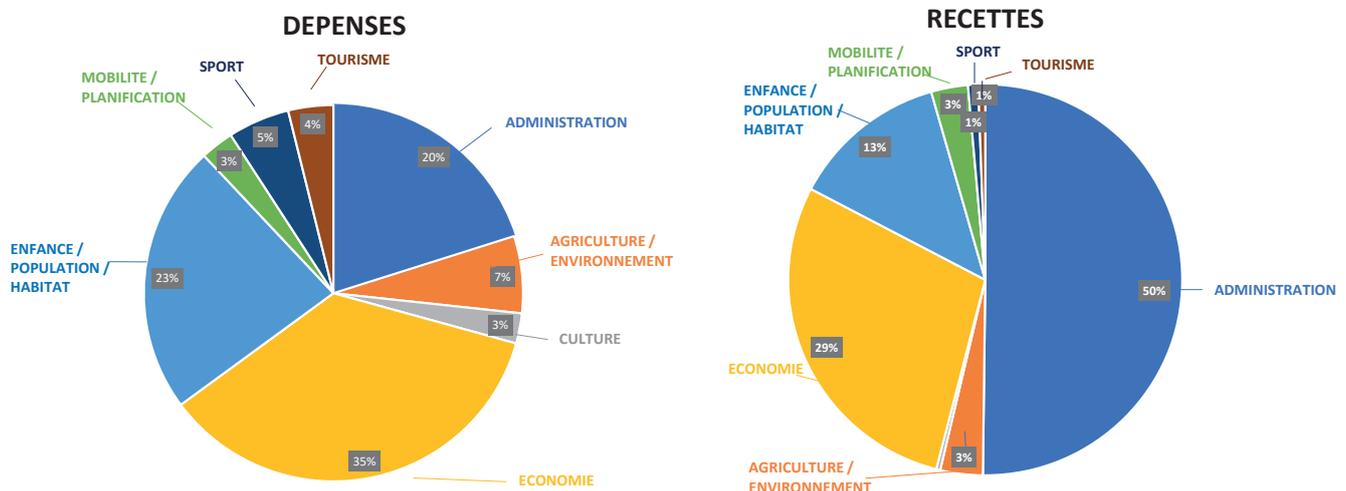
3,48 ANNÉES

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, la Communauté de communes est endettée à hauteur de 7 619 000 €. Sa capacité de désendettement est de 3,48 années.

La notion de capacité de désendettement est un indicateur d'analyse financière. Elle correspond au ratio entre l'épargne et la dette. La capacité de désendettement répond à la question : en combien d'années la collectivité peut-elle rembourser la totalité de sa dette, si elle décide d'y consacrer toute son épargne brute ? Plus le chiffre obtenu est faible, meilleure est la situation de la collectivité.

A ce jour, le seuil d'alerte est atteint si le nombre d'années pour rembourser la dette est supérieur à 12. A titre indicatif, en 2017, la moyenne nationale en termes de capacité de désendettement des collectivités est de 5,68 annuités. La CCAPS est donc nettement en-dessous de la moyenne nationale, ce qui est un très bon indicateur de sa santé financière.

## LES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT RÉELLES CONSOLIDÉES

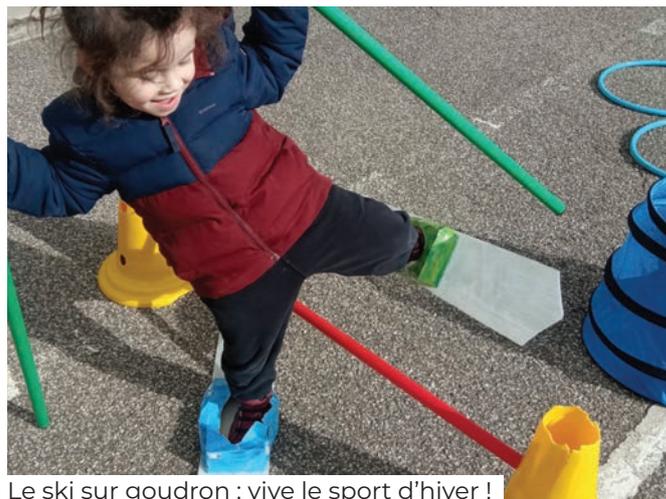


## ON NE S'ENNUIE JAMAIS DANS LES ALSH

Un café parents, un petit-déjeuner pour fêter l'anniversaire du spationaute Thomas Pesquet à l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) qui porte son nom à Poligny, des enfants costumés et enthousiastes qui envahissent dans la bonne humeur le Pôle administratif de la CCAPS à l'occasion de Carnaval et bien d'autres activités ludiques et culturelles : les enfants en accueils de loisirs ne se sont pas ennuyés en ce début d'année. Sans oublier un superbe char réalisé par les jeunes créateurs à l'ALSH Arbois et qui a brillamment défilé lors du Carnaval arboisien le 8 mars. Bravo à tous les enfants pour leur énergie et merci aux équipes des ALSH pour leur engagement indéfectible et leur inventivité.



Une chasse aux pingouins au parc



Le ski sur goudron : vive le sport d'hiver !



Des créatures souriantes apportent l'esprit de Carnaval...



...dans les locaux de la CCAPS



Mardi-Gras : l'occasion de se déguiser



Un char remarqué sur le réchauffement climatique

## LES RELAIS PETITE ENFANCE À VOTRE SERVICE

Au nombre de trois sur le territoire de la CCAPS (un dont le siège administratif est à Arbois et deux antennes à Poligny et Salins-les-Bains), les Relais petite enfance (RPE) sont des lieux d'accueil, d'information et d'accompagnement gratuits pour les parents et leurs enfants de moins de 6 ans, ainsi que pour les assistants maternels.

Les RPE accompagnent notamment les parents dans le choix d'un mode de garde ainsi que dans leurs démarches administratives concernant le recours aux assistants maternels (contrat de travail, déclarations à la Caf...).

Il s'agit également de fournir une information d'ordre général aux assistants maternels sur leurs droits et obligations, tout en leur offrant un lieu de rencontre, d'échanges et d'écoute, d'accompagner à la professionnalisation et de promouvoir le métier d'assistant maternel.

Un service itinérant au sein des villages est mis en place afin d'intervenir au plus près des parents, des enfants et des assistants maternels, et permettre la continuité de l'accompagnement malgré l'éloignement géographique.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la CCAPS a délégué à la Mutualité française Jura, l'organisation et la gestion des Relais petite enfance du territoire en garantissant la continuité, la qualité et le développement du service.



### RPE ARBOIS

- Maison de l'enfance, rue Saint Roch
- 07 84 15 12 65
- rpe.coeurdujura@mutualite-39.fr
- Facebook : @rpearbois

### RPE POLIGNY

- 10, rue Saint Roch
- ### RPE SALINS-LES-BAINS
- 40, Avenue Aristide Briand

## UN NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Inauguré officiellement au sein du Relais petite enfance Cœur du Jura, à Arbois, le 29 janvier 2025, le Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) est un espace de rencontres, d'échanges et de jeux libres pour les parents et les enfants de moins de 6 ans. Cette mission, portée par la Mutualité française Jura, relève de la volonté de la CCAPS d'accompagner au mieux les familles sur les questions de la parentalité.

Un premier bilan à l'été 2025 fera le point sur la fréquentation, les attentes, les besoins des usagers ainsi que sur l'organisation de ce nouveau service, par exemple en termes de plages d'ouverture.

S'il est situé à Arbois, le Laep est destiné à se rapprocher des villages pour donner l'opportunité aux parents, aux adultes référents et aux enfants d'accéder à ce point d'accueil, d'échanges et d'information sur la parentalité.



**Les parents sont accueillis gratuitement, de manière anonyme et sans inscription chaque premier mercredi du mois, de 9 heures à midi. Deux accueillantes assurent les permanences.**

## 2024-2025 : L'ANNÉE DE LA FORÊT



Un atelier à l'école Jacques Brel avec C. Meza Diaz

Des ateliers de création artistique dans les écoles volontaires du territoire de la CCAPS, des ateliers grand public, le tout animé par des artistes locaux : c'est le programme conçu jusqu'à l'été avant une grande restitution publique le 5 juillet 2025, à Colonne.

### Sur tout le territoire

Cette mobilisation ambitieuse entre dans le cadre du Contrat territorial de développement culturel (CTDC) 2024-2027, «Habiter et vivre ensemble au Cœur du Jura - En Cœur et en Scène», dont la thématique 2024-2025 est consacrée à «L'appel de la forêt». Le CTDC associe la Communauté de communes à l'Etat via la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), ainsi qu'à des opérateurs culturels, en l'occurrence Les Scènes du Jura et Le Moulin de Brains

(Scène de musiques actuelles du Jura). Ces deux dernières structures en assurent la gestion conjointe et la compagnie Pernette (Besançon), la direction artistique.

### Des artistes locaux

Les artistes associés - Céline Larrère, danse (Bersaillin) ; Morgane Floch, danse (Cie Pernette) ; Nicolas Boulet, musique (La Chapelle-sur-Furieuse) ; Chloé Ratte, animation filmée (Mesnay) ; Iris Leroyer, arts plastiques (Poligny) ; Cyrielle Meza Diaz, costumes (Cie Pernette) et Sylvie Malissard, écriture et oralité (Saint-Cyr-Montmalin) - animent les interventions dans les écoles de Colonne (Groupe scolaire du Val d'Orain), Montholier et Poligny (l'école Jacques Brel).

### L'Ecole de musique Cœur du Jura (EMI) contribue au projet

En partenariat avec l'Ecole de musique intercommunale Cœur du Jura, un atelier de recherche et de création sonore autour de la forêt animé par Nicolas Boulet se tiendra en mai et juin sur les sites arboisiens et polinois de l'EMI. Il s'agit de créer des paysages sonores, des musiques, en utilisant principalement des matières issues de la forêt. Tout sera mis en scène pour la grande fête populaire de juillet à Colonne. Dimanche 6 juillet, un concert de l'orchestre Cadenza aura aussi lieu dans le village.

### Tous les publics invités

Organisé avec la collaboration du Foyer Horizons-Juralliance, un atelier piloté par Céline Larrère à destination de personnes en situation de handicap mental aura pour thème la création chorégraphique.

Un autre atelier grand public en partenariat avec les Secteurs Jeunes d'Arbois et de Salins, la Séquanaise à Poligny, la Cabiote à Salins-les-Bains, Le 13 à Arbois et le Cada (association Saint-Michel le Haut) allieront partition musicale et chorégraphies pour instaurer un dialogue entre musique et danse autour de la forêt.

### Les Médiathèques Cœur du Jura affichent une programmation spéciale

A Arbois, Poligny et Salins, les trois médiathèques intercommunales ont rejoint le projet du CTDC en affichant une riche programmation : ateliers floraux animés par des fleuristes de chaque bourg centre, un atelier « Ma forêt enchantée » pour les enfants, une balade contée « Arbres et animaux forestiers »... Autant d'animations qui ont déjà passionné les participants venus nombreux.

Informations à suivre  
sur le site  
[cc-coeurdujura.fr](http://cc-coeurdujura.fr)  
et sur le compte Facebook  
de la CCAPS :  
[facebook.com/coeurdujura](https://facebook.com/coeurdujura)

Pour participer aux ateliers  
grand public :  
06 62 01 96 25  
[projet@lemoulinjura.fr](mailto:projet@lemoulinjura.fr)  
06 19 46 32 57  
[rp.art-culture@scenesdujura.com](mailto:rp.art-culture@scenesdujura.com)

  
ARBOIS • POLIGNY • SALINS *Cœur du Jura*  
2024-2027

## DES NAVETTES POUR LES SCOLAIRES

Le financement par la Communauté de communes de navettes en bus au bénéfice du public scolaire est organisé depuis plusieurs années. Les déplacements concernent les écoles maternelles et primaires de la CCAPS qui souhaitent se rendre à des spectacles organisés sur le territoire. Les trajets rejoignent les équipements culturels de Cœur du Jura : le Moulin de Brainans, les salles des fêtes et de spectacles, les sites de concerts, mais aussi le Ciné-Comité à Poligny et le cinéma Guigone à Salins-les-Bains (à la médiathèque) dans le cadre du dispositif « école et cinéma », sans oublier les musées et sites patrimoniaux.

### 8 groupes scolaires concernés

Une enveloppe de 4000 € par an a déjà permis de réaliser 17 sorties scolaires de septembre 2024 à février 2025 pour 8 groupes scolaires. Les déplacements inter-écoles dans le cadre de projets culturels de territoire proposés par l'École de musique intercommunale Cœur du Jura ou le Contrat territorial de développement culturel (CTDC) sont également éligibles. Les déplacements des écoles hors bourgs centres vers les trois médiathèques communautaires sont également financés par le Contrat territoire lecture (CTL). Un moyen de rendre égalitaire l'accès aux activités et aux services culturels à tous les enfants de Cœur du Jura.



## LE BIOUS D'ARBOIS CANDIDAT À LA LISTE UNESCO

Depuis 2011, la ville d'Arbois et la Société de viticulture et d'horticulture d'Arbois candidate au Patrimoine immatériel de l'Unesco. Qui plus est, le ministère de la Culture a choisi le Biou d'Arbois pour représenter la France au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.



Sollicitée, la CCAPS a exprimé lors, du Conseil communautaire du 17 décembre 2024, un vœu de soutien actif à cette démarche.

En cas de succès, le Biou arboisien rejoindrait la Grande Saline de Salins-les-Bains, site classé pour sa part sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2009 et géré depuis 2024 par un Syndicat mixte qui réunit la Ville de Salins-les-Bains, la CCAPS et le Département du Jura.

## LA THÉMATIQUE « ÉGALITÉ DIVERSITÉ » PORTÉE PAR LA CCAPS

Dans le cadre du Contrat territoire lecture, cofinancé par la CCAPS et la Drac, les médiathèques Cœur du Jura ont organisé un cycle d'animations sur la thématique 2025 « Egalité Diversité ». Spécialiste de l'histoire des femmes, Brigitte Rochelandet a tenu 3 conférences dans les médiathèques Cœur du Jura. Parmi d'autres événements : à Salins-les-Bains, un atelier broderie féministe, l'inauguration de l'exposition proposée par Mi-Scène « Métiers contés ». Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles s'est rendu à la Médiathèque et à l'école J. Brel à Poligny ainsi que dans une classe à Colonne.

### Réhabilitation du Moulin de Brainans : point d'étape

L'avant-projet définitif (APD) a été validé en Conseil communautaire le 17/12/2024. Une réunion des principaux financeurs s'est tenue en mars 2025. Des études techniques complémentaires sont en cours et le Dossier de consultation des entreprises (DCE) sera engagé.

## BIODIVERSITÉ LOCALE : UN ATOUT À PRÉSERVER



*Anax imperator* Ivory Mesnay



*Mycena inclinata f. albopileata* Grozon



*Polyommatus icarus* Montholier



*Veronica teucrium* Thésy

La Communauté de communes a répondu à trois appels à manifestations d'intérêt concernant la réalisation d'Atlas de la biodiversité communale (ABC).

Lancés par l'Agence française pour la biodiversité, ce n'est pas moins de 14 communes qui ont accepté cette réalisation sur leur territoire respectif : Abergement-le-Grand, Arbois, Aumont, Chamole, Darbonnay, Grozon, La Chapelle-Sur-Furieuse, Lemuy, Les Planches-près-Arbois, Mesnay, Montholier, Poligny, Salins-Les-Bains et Thésy. La réalisation de ces Atlas de la biodiversité communale se déroule sur un peu plus de deux années.

### Qu'est-ce qu'un ABC ?

Il permet à une collectivité locale, de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Cette démarche comporte des inventaires et/ou des synthèses naturalistes, la sensibilisation et la mobilisation des élus et des citoyens, la définition de recommandations de gestion ou de valorisation de la biodiversité à destination des élus, des citoyens, des entreprises, des agriculteurs...

### Qui le réalise ?

La Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura s'est donné pour ambition de prendre en considération les milieux naturels et la biodiversité du territoire.

Elle a conclu, pour répondre à cette ambition, un partenariat avec sept associations naturalistes de Franche-Comté : le Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés, le Conservatoire des espaces naturels de Franche-Comté, la Ligue de protection des oiseaux de Franche-Comté, la Fédération départementale des chasseurs du Jura, la Fédération départementale du Jura pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, SIGOGNE (géomatique) et le Centre permanent d'initiation à l'environnement.

### Avec quel objectif ?

Il s'agit principalement d'acquérir une information naturaliste complète et synthétique, mais aussi de favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux locaux de la biodiversité, d'impliquer les acteurs pour leur permettre d'améliorer la gestion des espaces publics (ou privés), d'examiner et intégrer les aspects socio-économiques et leurs impacts, tant positifs que négatifs.

## ALLIER TOURISME ET PRÉSERVATION DES SITES

Dans le cadre de son partenariat avec le Département du Jura, la commune des Planches-Près-Arbois et le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Bresse du Jura, la Communauté de communes a lancé la réalisation d'un plan d'interprétation de la forêt d'Arbois et de la cascade des Tufs, site Espace naturel sensible d'initiative locale.

### Un plan pour quoi faire ?

L'interprétation est une étude de valorisation du patrimoine historique, culturel et naturel. Il s'agit de permettre aux visiteurs de mieux comprendre le lieu, avec son passé et ses fragilités. L'intention est de protéger efficacement cet espace, en prenant en considération les points de vue des visiteurs et des habitants.

Le plan d'interprétation vise à accueillir le public dans une optique d'information et de sensibilisations sur le patrimoine. Il regroupe quatre ambitions : éducative, culturelle, récréative et contemplative.

### Quelle méthode utiliser ?

Pour cela, il est nécessaire de connaître le ou les profils des publics fréquentant le lieu (famille, randonneurs...), les cheminements (parkings, boucles, allers-retours...), les expériences et ressentis (les sens, les émotions, les observations, les interactions avec le lieu, les retours médias...). Des moyens techniques et financiers, comme des aménagements, le recours aux médias physiques et numériques sont mis en œuvre. En résumé, il s'agit d'organiser

l'accueil du public de sorte qu'il y ait un équilibre entre l'attrait touristique et la préservation du patrimoine naturel.

### Une démarche claire

Après avoir dressé un état des lieux (l'existant), il posera un diagnostic (détermination des potentiels du site et des préconisations).

Il proposera des scénarii (c'est-à-dire le cheminement vécu par le visiteur) et une budgétisation. Le plan d'interprétation constitue une aide à la décision pour le comité technique. La politique Espaces naturels sensibles (ENS) du Département met à disposition des outils financiers (jusqu'à 70% d'aide) et techniques pour réaliser les objectifs du plan d'interprétation.

### Connaissez-vous la cascade des Tufs ?

Vérifions par un petit quiz (réponses dans le prochain Bulletin) :

#### ► Qu'est-ce que le tuf ?

- Il s'agit des mousses qui colonisent la cascade.
- Il s'agit d'un micro-organisme présent dans les eaux vives qui indique une bonne qualité de l'eau.
- Il s'agit d'une roche calcaire poreuse issue de l'érosion qui se forme par réaction chimique entre l'eau et l'air.

#### ► Quelle personnalité célèbre a résidé aux Planches-près-Arbois ?

- L'ancien président de la République Jules Grévy
- L'écrivain et prix Nobel 1985 de littérature Claude Simon
- Le scientifique Louis Pasteur

#### ► Quel personnage légendaire connu allons-nous retrouver dans le sentier d'interprétation ?

- La vouivre, créature venant se baigner dans la Cuisance
- Le Tire-Bigot, protecteur de la cascade des Tufs
- Mahaut, propriétaire de l'ancien château de La Châtelaine
- Je suis un passereau vivant très près des eaux vives, j'ai le plumage marron foncé et le plastron blanc, qui suis-je ?
- Le cincle plongeur (*Cinclus cinclus*)
- Le faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- L'hirondelle de rochers (*Ptyonoprogne rupestris*)



© Institut Pasteur



© S.Maas



## LA CCAPS ENTRETIENT VOS SENTIERS DE RANDONNÉE

Grâce aux 600 km de sentiers de randonnée sur la Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, partir à la découverte des paysages et du patrimoine naturel tout en pratiquant une activité de loisirs est accessible au plus grand nombre. Ces itinéraires balisés qui sont rattachés au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) demandent toutefois un entretien constant de la part des services techniques de la CCAPS afin que les usagers puissent les emprunter en toute sécurité.

### Dégager les accès

Deux agents sont spécifiquement dédiés à la veille, au balisage et aux opérations d'entretien sur les parcours. Les chantiers d'intervention sont nombreux : arbres tombés sur les chemins, balisage endommagé, incivilités (déchets déposés en pleine nature...). Quelle que soit la météo, toute l'année, les chantiers se succèdent sur des sites qu'il faut rejoindre le plus souvent à pied, équipement de sécurité endossé et matériel de tronçonnage sur le dos. Un travail physique et exigeant souvent méconnu des promeneurs, sportifs et touristes qui arpentent le territoire.

### «Suricate» pour signaler des problèmes

Si elle ne représente pas la majorité des signalements, l'application pour smartphone Suricate permet de partager un problème constaté sur les sentiers (balisage, chemin impraticable...). Elle représente un complément par rapport à la remontée d'informations qui s'effectue principalement grâce à la très bonne collaboration des mairies du territoire.

### Des bénévoles motivés

En soutien aux services techniques de la CCAPS qui assurent le balisage, la veille et l'entretien des sentiers de randonnée, une vingtaine de bénévoles interviennent également pour baliser et signaler les éventuels problèmes sur les tracés.

Si vous aussi vous voulez rejoindre l'équipe de volontaires (balisage et veille) vous pouvez prendre contact à l'adresse : [sentiers@cc-aps.fr](mailto:sentiers@cc-aps.fr)

## FINALISATION DE LA VOIE DES SALINES

La mobilité douce et la finalisation de la Voie des Salines est emblématique pour le développement touristique de notre territoire.

Après plusieurs années de réalisation de la première phase, la dernière partie de l'itinéraire sera engagée entre Marnoz et Pagnoz grâce à l'acquisition des parcelles nécessaires à cet ouvrage. A partir de là, il sera possible, depuis l'Eurovélo n°6 (de l'Atlantique à la Mer Noire), à Ranchot, de rejoindre l'itinéraire entre les 2 salines classées au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Cette réminiscence « à 2 roues » du saumoduc chargé d'acheminer la saumure de Salins-les-Bains à Arc-et-Senans réveillera le souvenir de ce cheminement qui a fonctionné de la construction à l'arrêt de la Saline Royale au XIX<sup>e</sup> siècle.

Au départ de Salins-les-Bains, l'itinéraire suit l'ancienne voie de chemin de fer puis le bief du Versou en contrebas de la RD472 de Mouchard à Salins-les-Bains et la voie cyclotouristique via le Val d'Amour (Mouchard, Port Lesney, Champagne-sur-Loue).

Ces travaux réduiront considérablement la longueur de l'itinéraire entre la combe de Bagney et La Basse, et surtout, assureront un itinéraire apaisé, pittoresque et cohérent.

## ITINÉRAIRES CLUNISIENS

La valorisation du patrimoine comme potentiel de développement touristique est un axe important du Contrat de station touristique.

Aux côtés de la Grande Saline ou de la Maison Pasteur, les différentes formes d'itinérances autour du patrimoine représentent une richesse qui réunit l'activité marche et la découverte de sites culturels. Le trajet franco-suisse reliant à l'Est le réseau des chemins suisses et à l'Ouest les itinéraires vers le Puy-en-Velay au départ du site de Cluny, est proposé par la Fédération européenne des sites clunisiens (FESC). Il fait partie des itinéraires vers Saint-Jacques-de-Compostelle.

Cette variante à travers le massif jurassien a l'avantage de créer une alternative avec des gares connectées aux sentiers permettant un retour au point de départ.

La CCAPS est concernée avec 3 sites clunisiens membres de la FESC : le prieuré de Vaux-sur-Poligny et l'église Notre-Dame de Mouthier-le-Vieillard à Poligny, et l'église de Saint-Lothain.

L'objectif du partenariat entre la FESC et la CCAPS est de valoriser ces sites exceptionnels en installant des panneaux d'identification, en signalant leur inscription sur l'itinéraire, puis de créer une boucle entre ces points d'intérêt.

## 2024 : UN BILAN TOURISTIQUE POSITIF

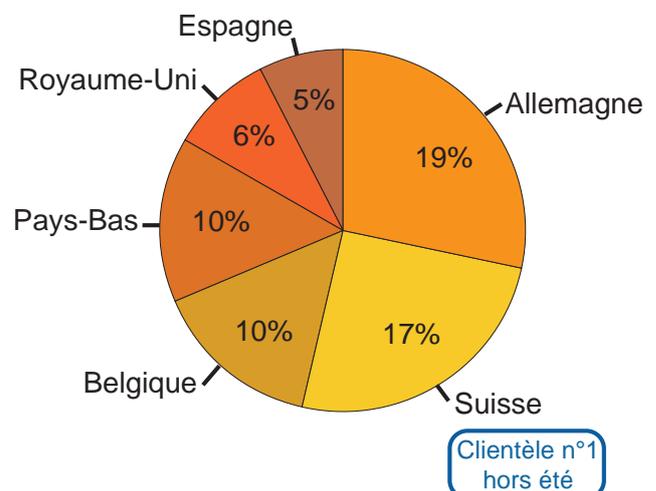
Marquée par la tenue des Jeux olympiques en France et une météo pas toujours clémente, l'année touristique au Cœur du Jura s'est montrée résiliente (-1% de nuitées par rapport au -3,5% dans le Jura, soit 1 101 872 nuitées en 2024). L'Office de tourisme Cœur du Jura a enregistré +18% de fréquentation (par rapport à 2023), +12% pour le site coeurdujura-tourisme.com, +48% pour le compte Facebook, +12% pour la page Instagram.

En 2024, les touristes étrangers arrivent principalement d'Allemagne (19%), de Suisse (17%), de Belgique (10%) et des Pays-Bas (10%).

Les hôtels accueillent la majorité des nuitées marchandes (62%), devant les meublés (20%) et les campings (11%).

La qualité des hébergements fait aussi la réputation de Cœur du Jura (Note 9/10 - Avis Fairquest 2023).

Provenance des clientèles étrangères en 2024



## CHAUFFERIES BIOMASSES ET ECONOMIES D'ÉNERGIE

Arbois et Poligny investissent dans des chaufferies biomasses pour constituer leur nouveau réseau de chaleur. Des travaux sont en cours dans les deux communes pour installer les chaufferies et les canalisations. Des bâtiments et services communautaires vont bénéficier de ces installations plus économiques et plus écologiques en étant raccordés aux systèmes de distribution.



A Arbois

### A Arbois

L'option « trois chaufferies-trois réseaux » a été retenue avec une chaufferie au gymnase qui alimentera les bâtiments d'un premier périmètre, une chaufferie en centre-ville qui sera située dans le garage du parking de la maison Molliet, et la troisième sur un terrain du parc Delort, pour alimenter la crèche et l'hôpital.

Dans la commune ce sont 29 bâtiments qui feront partie du réseau, dont 15 chauffés jusqu'à présent au gaz, et 13 au fuel (et donc 1 à l'électricité, les vestiaires du stade).

Des services de la CCAPS seront raccordés : le gymnase des Vignes, la Maison de l'enfance, la bibliothèque, l'Ecole de musique Coeur du Jura, le restaurant scolaire intercommunal.

Engie Solutions, l'entreprise retenue pour la construction des chaufferies et du réseau de chaleur assurera l'exploitation de l'ensemble pour six ans dans le cadre d'un Marché global de performances.



A Poligny

### A Poligny

La chaufferie biomasse sera équipée d'une chaudière bois, mais aussi de deux chaudières gaz et d'un gros volume d'hydro-accumulation.

Les fondations du bâtiment principal, qui sera situé à côté du collège Jules Grévy, sont coulées. En parallèle, le chantier d'installation du réseau de chaleur progresse dans plusieurs quartiers.

En ce qui concerne la Communauté de communes, la Médiathèque Bernard Clavel, l'ancienne mairie polinoise (bâtiment municipal mais qui accueille des cours de l'Ecole de musique Coeur du Jura), les 2 gymnases, les 2 piscines, le Pôle administratif, la crèche, les 2 ALSH seront raccordés.

La fin de pose des tuyauteries est annoncée pour novembre 2025. La mise en service de la chaufferie pour février ou mars 2026.

La gestion du service sera assurée en Délégation de service public (DSP) par Engie Energie Services via sa société Poligny Energie, créée à cet effet.

## SPANC : DES CONTRÔLES PÉRIODIQUES

En 2024, le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) a réalisé 546 contrôles :

- 456 contrôles de bon fonctionnement sur les communes de Monay, Marnoz, Abergement-lès-Thésy, Thésy, Aresches, Montmarlon, Biefmorin, La Ferté, Les Arsures, Mathenay, Vadans, Montigny-les-Arsures, Le Fied et Fay-en-Montagne
- 43 contrôles de conception (dossiers déposés pour des installations neuves ou des réhabilitations)
- 4 contrôles de réalisation (installations neuves ou réhabilitations)
- 43 diagnostics vente



Le règlement de service adopté en septembre 2022, mettant en place une périodicité variable des contrôles en fonction de l'état des installations, a été appliqué aux contrôles de bon fonctionnement réalisés en 2024. Ainsi, les installations les moins performantes seront à nouveau contrôlées dans 2 ans, alors que les installations conformes à la réglementation et correctement entretenues seront reconstruées dans 10 ans seulement. La prochaine échéance est notifiée à chaque propriétaire sur le bordereau d'envoi accompagnant les rapports d'intervention.

En 2024, 190 vidanges d'installations d'assainissement ont été réalisées par le biais du marché à bons de commande conclu avec la société Husson Assainissement.

## TRANSFERT DE COMPÉTENCES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF : ACTUALITÉ

La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 prévoyait un transfert obligatoire des compétences eau potable et assainissement collectif vers les communautés de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

### Un processus en évolution

Après plusieurs modifications apportées à cette loi afin de répondre à la diversité des modes d'organisation locale de ces compétences, le texte n'est pas parvenu à faire consensus. Aussi, le 9 octobre 2024, le gouvernement a annoncé vouloir mettre un terme à ce transfert obligatoire. Une proposition de loi supprimant ce transfert a donc été examinée et adoptée par le Sénat le 17 octobre 2024, puis déposée à l'Assemblée nationale, qui l'a adoptée le 13 mars 2025.

Après un second passage devant les sénateurs le 1<sup>er</sup> avril 2025, le texte a été adopté définitivement.

### Un transfert qui reste possible

Même si le transfert des compétences eau potable et assainissement collectif n'est plus obligatoire, il reste possible, de manière facultative, pour tout ou partie de chacune de ces deux compétences et doit être justifié par la définition d'un intérêt communautaire. Enfin, comme tout transfert de compétences facultatives, il ne peut être envisagé qu'après un vote en Conseil communautaire, validé ensuite par un vote à la majorité qualifiée des Conseils municipaux.



© Freepik

## LE COVOITURAGE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

En septembre 2024, la CCAPS a lancé un partenariat avec la société BlaBlaCar Daily afin de renforcer le covoiturage au Cœur du Jura.

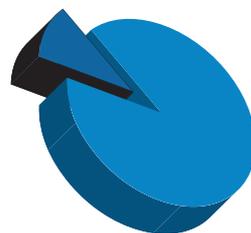
Une formule avantageuse pour les covoitureurs, qu'ils soient passagers ou conducteur pour des trajets au départ ou à destination de la Communauté de communes Cœur du Jura.

Les trajets sont en effet gratuits pour les passagers et les conducteurs reçoivent un plus financier, tout cela grâce au financement de la CCAPS, de BlaBlaCar Daily et de l'Etat (Fonds Vert).

### Des pistes de réflexion

Cette expérimentation pour une durée d'un an a pour but de promouvoir des solutions de déplacement plus vertueuses en limitant les trajets en voiture avec une seule personne à bord.

Un dispositif qui pourrait s'améliorer avec, en réflexion, la possibilité de faire plus facilement des demandes pour des trajets ponctuels (théâtre, visite...), ou d'inscrire des préférences de covoiturage (musique, conversation...)



ARBOIS • POLIGNY • SALINS  
Cœur du Jura

### Votre Communauté de Communes finance vos covoits' quotidiens

**Vous conduisez ?**  
Gagnez 1,50€ à 3€ par trajet

**Plutôt passager ?**  
Déplacez vous pour 0€

BlaBlaCar Daily

L'offre varie selon la distance parcourue, le lieu du covoiturage et les partenariats en place. Plus de détails sur l'application BlaBlaCar Daily

### Comment bien démarrer avec BlaBlaCar Daily

- 1 Téléchargez BlaBlaCar Daily**  
Télécharger dans l'App Store  
DISPONIBLE SUR Google Play
- 2 Complétez votre profil**  
Renseignez vos trajets quotidiens et préparez-vous à faire le plein d'avantages.

<b>Conducteurs, Conductrices</b> Gagnez 1,50€ à 3€ par trajet	<b>Passagers, Passagères</b> Déplacez vous pour 0€
--	---

FRANCE NATION VERTE  
L'offre varie selon la distance parcourue, le lieu du covoiturage et les partenariats en place. Plus de détails sur l'application BlaBlaCar Daily

Ne pas jeter sur la voie publique.

## À SAINT-LOTHAIN



Salle d'activité avant et après travaux

Le chantier de rénovation de l'ALSH à Saint-Lothain s'est poursuivi avec la mise en service des locaux, à l'étage, en mars 2025, après la visite de la Protection maternelle infantile (PMI).

### Parmi les travaux réalisés

La pose de l'ascenseur (en gaine extérieure) a été achevée : il est en service depuis mi-mars. La salle des fêtes située au rez-de chaussée, mise à la disposition de l'ALSH pour des activités de motricité, est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à l'installation d'un élévateur PMR qui permet de franchir les marches qui y mènent. La pose de l'escalier extérieur de la Maison des assistants maternels, escalier d'accès principal, est sur le point d'être achevée, ce qui permettra de finir les travaux. La réception de chantier est prévue avant la fin mai 2025. Cette rénovation importante, financée par la CCAPS avec le concours de la Caf et de la commune de Saint-Lothain, se monte à environ 562 000 HT.

## À SALINS-LES-BAINS



Ce bâtiment, ancienne gare de Salins-les-Bains, abrite actuellement la crèche et l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).

Une réflexion est menée concernant des travaux de rénovation en vue d'améliorer, notamment, son bilan énergétique.

### Déterminer un plan d'action et choisir un axe d'intervention

Des réunions sont prévues pour examiner les différentes solutions possibles, sachant qu'il existe différents moyens de résoudre cette question énergétique.

Une fois réalisés, ces aménagements permettraient de faire des économies en termes de consommation de chauffage et de mieux réguler la température intérieure en été, de répondre à l'impératif de sobriété énergétique, un enjeu à la fois économique et environnemental, tout en améliorant le confort des enfants et des personnels qui travaillent dans ces lieux.

## ARBOIS : LE ROND-POINT SUR LA RN83 EST LANCÉ

Projet envisagé de longue date, le rond-point, en cours de réalisation sur la RN83 au niveau d'Arbois, permettra de relier la zone de l'Ethole dans les deux sens de circulation, limitant, dans le centre-ville, le passage des véhicules qui repartent en direction de Poligny.

Réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental du Jura, cet équipement d'un montant de 2,3 millions d'euros est financé à 50% par le Conseil départemental du Jura et à 50% par le bloc communal (Arbois et la CCAPS). La fin des travaux est prévue en septembre 2025.



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : DES ZAE DYNAMIQUES

### A Arbois

Depuis le début d'année 2025, des travaux d'aménagement de la Zone d'activités économiques (ZAE) de l'Ethole ont été lancés dans le but de viabiliser 12 nouvelles parcelles pour une surface globale de 4,5 ha et un coût total de 2,5 millions d'euros HT. Ces travaux s'achèveront fin 2025. Les parcelles sont dès à présent ouvertes à la précommercialisation au tarif de 25 € HT le mètre carré.

Il restera une troisième et dernière tranche de travaux à réaliser sur une surface de 4 ha afin de finaliser l'aménagement complet de cette ZAE, à un horizon qui reste à déterminer.

### A Bersaillin

La construction, par le groupe W Life, d'un centre de logistique industrielle de 30 000 m<sup>2</sup> bâti sur une surface totale de 7,5 ha à la ZAC de Bersaillin entre désormais dans une phase préopérationnelle. Le bâtiment sera recouvert en totalité de panneaux photovoltaïques et pourra accueillir jusqu'à 4 entreprises spécialisées générant ainsi la création de 70 à 100 emplois.

L'ensemble des études préalables et des dossiers d'autorisation ont été finalisés par le porteur de projet et sont prêts à être instruits par les services de l'Etat.

Une dernière étape est en cours d'achèvement par la CCAPS. Elle consiste à réaliser une compensation des zones humides. Pour ce faire, la Communauté de communes termine l'acquisition de 15 ha au sein du marais de Grozon. Un plan de gestion hydraulique de ce marais est en cours d'élaboration.

### A Poligny

Dans la zone Velours 3, la construction de la brasserie des Babouins Jurassiens est en cours.

Dans la zone Velours 4, à ce jour, une parcelle sur 16 reste disponible. Plusieurs projets de construction d'entreprises sont en cours (Pneumat 39, MCTI) et certains sont d'ores et déjà achevés (KSK Transport, L'Annexe (espace de coworking), JurAgro Services). Les autres projets seront lancés au cours des prochains mois.

L'espace commercial Grimont Sud a vu les installations de l'enseigne Marie Blachère, mais aussi de l'étude notariale de Maître David Bosc et Maître Arnaud Baudouin. Un nouveau développement commercial de cette zone est à l'étude.

### A Salins-les-Bains

Concernant le projet d'installation d'une usine de pellets porté par la société EO2 BFC sur les terrains de la ZAE des Mélincols, l'obtention du permis de construire a été suivie par la publication d'un arrêté préfectoral d'autorisation. La dernière étape avant lancement des travaux consistera en la vente des terrains.



La ZAE de l'Ethole en travaux



Le projet W Life



Nouveaux bâtiments à Velours 4



## La fibre optique est disponible au Coeur du Jura

Le **réseau cuivre**, qui a été le pilier de la communication téléphonique pendant des décennies, arrive à sa fin. Avec son arrêt définitif prévu **dès 2025**, les habitants ne pourront plus compter sur ce réseau vieillissant pour leurs besoins de communication. La fermeture du réseau historique se fera progressivement par lot de communes avec une fin totale prévue en 2030. Il est donc important de démarrer la transition de l'ADSL vers la fibre optique dès maintenant.

Dans les communes de la Communauté de commune du Coeur du Jura, près de **9113 logements et entreprises sont déjà raccordables** et peuvent bénéficier d'une connexion ultra rapide et de tous les avantages du numérique au quotidien.

Si la fibre est la seule technologie qui permet de conserver son téléphone fixe, elle garantit avant tout une connexion ultra rapide, stable et fiable, même lors des pics d'utilisation. Les usages numériques comme la télémédecine, le télétravail, l'éducation à distance ou encore les services administratifs en ligne nécessitent des infrastructures performantes.



La fibre optique permet un impact limité sur le changement climatique. Plusieurs études ont mis en avant qu'un réseau FTTH consomme beaucoup moins d'énergie qu'un réseau cuivre. Sa durée de vie est également un grand avantage et fait de la fibre optique un réseau pérenne et donc **le réseau de demain !**

## Comment obtenir la fibre ?

**01** Très prochainement, tous les utilisateurs, tant grand public que collectivités et entreprises, devront migrer d'une offre ADSL vers une offre en fibre optique.

Bonne nouvelle ! La fibre est disponible dans l'ensemble des villes de la Communauté de communes *Coeur du Jura*.

Testez votre éligibilité sur le site : <https://eligibilite-fibre.altitudeinfra.fr/dsp/AI-JURA>

**02** Vous êtes éligible ? Bonne nouvelle ! Contactez votre opérateur et demandez-lui de migrer vers une offre fibre.

ou

Choisissez un opérateur présent sur le réseau PRISME :



**03** Souscrivez un abonnement auprès de ce dernier, Laissez-vous guider par votre opérateur. Convenez d'un rendez-vous avec lui afin qu'un technicien procède au raccordement fibre de votre domicile.



Téléchargez la liste des bonnes pratiques pour bien préparer le raccordement à la fibre de votre domicile.



## DERNIÈRES ÉTAPES POUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)



Après plus de six années de travaux, le futur PLUi entre dans sa dernière étape d'élaboration. La 4<sup>e</sup> phase a démarré le 15 avril dernier avec une proposition d'arrêt du projet en Conseil Communautaire.

### Un travail collaboratif

Le PLUi a été remanié à plusieurs reprises afin de prendre en compte les nouvelles contraintes environnementales et réglementaires nées, entre autres, de la loi Climat et Résilience puis de la loi Zéro artificialisation nette (ZAN).

Les échanges avec les élus des communes ont été constants pendant toute la procédure d'élaboration.

Une réunion rassemblant les maires et les conseillers communautaires s'est ainsi tenue le 4 mars à Villette-lès-Arbois. Elle avait pour ob-

jectifs de rappeler la méthodologie de la construction du projet, ses grands axes, présenter l'organisation spatiale du projet, le bilan de la consommation foncière, les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), le bilan de la concertation et le calendrier.

La population a pu également participer à quelque neuf réunions publiques, des balades urbaines, des ateliers. Un registre de concertation dans chaque commune a permis de recenser plus de 150 contributions.

### La suite du projet

Une fois le PLUi accepté à la majorité des 2/3 des votes exprimés, il doit être transmis aux Personnes publiques associées (PPA) et aux 65 communes membres de la CCAPS. Les conseils municipaux dispose-

ront ensuite de 3 mois pour émettre un avis sur les dispositions du règlement et les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui concernent leur commune.

En fonction du retour des avis des assemblées, le Conseil communautaire pourra modifier ou non son projet de PLUi et l'arrêter à nouveau.

Démarrera alors la dernière phase de consultation du public.

### L'enquête publique

Les habitants seront informés par voie de presse et d'affichage des dates de l'enquête publique. Celle-ci leur permettra de consulter le projet de PLUi et de déposer leurs requêtes auprès d'un Commissaire-enquêteur nommé par le Tribunal Administratif de Besançon.



Maisons dans zone d'extensions nouvelles

28,7 ha



Maisons dans Terrains existants communes

48,8 ha



Maisons et Appartements à rénover



Surfaces Réservées aux Z.I

34,8 ha

## PLUS DE 5 MILLIONS D'EUROS POUR SOUTENIR LA RÉNOVATION

Le Plan habitat durable 2023-2026 mis en place par la CCAPS mobilise d'importants moyens financiers et humains (une cheffe de pôle et un agent administratif) pour vous permettre d'être mieux informés et de bénéficier d'aides à la rénovation.

### 3 piliers stratégiques

Une Opération d'amélioration de l'habitat (Opah) intervient sur les périmètres Petites Villes de demain (PVD) et concerne les 3 bourgs-centres Arbois, Poligny et Salins.

Un Programme d'intérêt général (Pig) concerne les communes de la CCAPS (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'Etat et le Département font évoluer ce dispositif ; la CCAPS travaille sur cette évolution afin de poursuivre le soutien sur les communes).

Un guichet habitat oriente les propriétaires occupants et bailleurs d'un logement unique, ainsi que les investisseurs, les propriétaires bailleurs, les copropriétés, les porteurs de projets immobiliers.

### 3 niveaux d'aides

Au total, plus de 5 millions d'euros sur 3 ans sont destinés à aider les projets. Ils proviennent des fonds engagés par l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) et le Département du Jura, des aides de la CCAPS aux propriétaires occupants modestes et très modestes et aux propriétaires bailleurs. Les 3 bourgs-centres, apportent leur contribution pour des travaux ciblés concernant des façades, la création de grands logements, des sorties de vacance...

## UN SOUTIEN EFFICACE

De mars 2024 à mars 2025, le montant des travaux pris en compte s'élève à 3 435 000 €.

Le montant des aides CCAPS accordées s'élève à 145 336 €.

Parmi les communes du territoire dont les propriétaires ont bénéficié des aides complémentaires CCAPS à l'habitat entre les mois de mars 2024 et mars 2025 figurent, notamment, Abergement-le-Petit, Arbois, Bersaillin, Cernans, Les Planches-près-Arbois, La Châtelaine, La Chapelle-sur-Furieuse, Grozon, Marnoz, Mesnay, Miéry, Monay, Salins-les-Bains, Poligny, Pupillin, Oussières, Vadans, Villerserine et Villers-les-Bois.

## 3 EXEMPLES CONCRETS

- **Un projet locatif en Opah**  
Dans un bâtiment ancien : la création de 3 logements locatifs. Les travaux s'élèvent à 350 000 €. Le propriétaire reçoit 151 730 € de subventions : 98 730 € de l'Anah (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), 32 000 € de la CCAPS et 21 000 € de la ville de Poligny. L'autofinancement est réduit à 198 270 €.
- **L'adaptation d'un logement (propriétaire occupant) pour un maintien à domicile**  
Les travaux incluent notamment la pose d'un monte-escalier et de volets roulants électriques... Le coût s'élève à 20 218 €. La propriétaire reçoit 14 097 € de sub-

ventions : 13 157 € de l'Anah et 940 € de la CCAPS.

Les travaux sont subventionnés à 70%, avec un reste à charge aux frais de la propriétaire de 6 121 €.

- **Une acquisition-amélioration (propriétaire occupant) en secteur Opah**

Ce logement classé F nécessite une rénovation thermique globale (isolation, VMC, chaudière à granulés...).

Le coût des travaux s'élève à 64 715 €. La propriétaire reçoit 44 650 € : 38 500 € de l'Anah, 4 400 € de la ville de Salins, 1 750 € de la CCAPS. Le chantier est subventionné à hauteur de 69% avec un reste à charge de 20 065 €.

### Les permanences du Guichet habitat

- **Poligny :**  
lundi 9h30 - 12h30 / 14h - 17h  
(Pôle administratif)  
4 rue du Champ de Foire)
- **Arbois :** mercredi 9h30 - 12h30 / 14h - 16 h  
(17 rue de l'Hôtel de Ville)
- **Salins-les-Bains :**  
jeudi 9h30 - 12h30 / 14h - 16h  
(place des Alliés et de la Résistance)

Inscription en ligne :  
[www.coeurdujura.fr/prendre-rdv-pour-un-projet-dhabitat](http://www.coeurdujura.fr/prendre-rdv-pour-un-projet-dhabitat)

### Vos contacts

- **Pour les investisseurs, propriétaires bailleurs, copropriétés, porteurs de projets immobiliers, en RV avec la cheffe de pôle :**  
[s.duprez@cc-aps.fr](mailto:s.duprez@cc-aps.fr)
- **Pour propriétaires occupants et bailleurs d'un logement, sur RV :**  
[guichet.habitat@cc-aps.fr](mailto:guichet.habitat@cc-aps.fr)

## SANTÉ ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES : ANTICIPER ET SENSIBILISER



C'est à La Châtelaine que s'est tenu le colloque «Notre santé à l'épreuve des modifications climatiques», organisé par les Communautés de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura et Champagnole Nozeroy Jura, en collaboration avec la Mutualité sociale agricole de Franche-Comté (MSA).

### Un large public

Dans l'assistance, qui rassemblait des maires, des représentants d'associations, des agriculteurs, des chasseurs, des professionnels de l'univers sanitaire et social et du monde médical, de simples citoyens, chacun a pu intervenir à tout moment, proposer ses commentaires et poser ses questions.

### Le concept «Une seule santé»

La notion «Une Seule Santé» intègre les questions de santé humaine aux domaines plus vastes de la santé de la société et de la santé des milieux naturels. A titre d'exemple, la progression de certaines zoonoses, des maladies transmises par les animaux, peuvent aussi être favorisées par nos usages et des conditions environnementales. Au-delà des interventions sur la maladie de Lyme transmise par certaines tiques, et sur l'échinococcose alvéolaire, une maladie parasitaire, le colloque a aussi permis de s'intéresser aux espèces végétales et animales invasives. Sur le territoire, des actions sont déjà menées de longue date et rejoignent le concept «Une seule santé». Un concept amené à se développer pour être intégré dès la conception des projets.

## ADDICTIONS : QUE FAIRE ?



Le Contrat local de santé porté par la CCAPS et la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura a été lauréat d'un programme d'actions financé par la Mission de lutte contre les drogues et les conduites addictives. Après 3 années de déploiement, les actions ont été nombreuses avec notamment :

- 110 professionnels formés entre 2021 et 2024 sur le développement des compétences psychosociales des jeunes enfants.
- Le développement des connaissances sur la problématique des addictions auprès d'acteurs relais des deux collectivités, mais aussi au niveau départemental, pour améliorer l'accueil et l'orientation de personnes souffrant d'addiction.
- Le développement d'actions dans le cadre du Mois sans tabac.

## MOUSTIQUE TIGRE

### LES GESTES SIMPLES À EFFECTUER CHAQUE SEMAINE

Le moustique qui vous pique naît et vit chez vous.  
Il lui suffit d'un peu d'eau et de quelques jours pour se développer



J'élimine les eaux stagnantes



Je supprime ou je couvre les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins)



Je limite les lieux de repos des moustiques (j'élimine les déchets verts, herbes hautes, je taille les haies...)

Je pense aussi à mettre les *petits récipients* à l'abri de la pluie, vérifier le *bon écoulement des eaux pluviales* (gouttières, grilles d'évacuation) et *vider les coupelles* des pots de fleurs

### ET LES INSECTICIDES ?

Les insecticides n'ont qu'un effet limité et de courte durée sur les nuisances liées aux moustiques.

Mieux vaut éliminer les gîtes larvaires : c'est plus efficace, plus écologique et moins coûteux !



## FRANCE SERVICES : 3 SITES VOUS ACCUEILLENT

Dans chaque France Services à Arbois, Poligny et Salins-les-Bains, les agents accueillent tous les usagers afin de les accompagner dans leurs démarches administratives par la mise à disposition d'outils numériques (ordinateurs, tablettes, copieurs, scan), en les informant sur leurs droits et les dispositifs existants, en les accompagnant à faire leurs démarches en ligne et en les orientant vers les bons interlocuteurs.

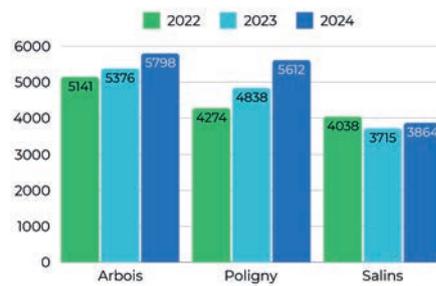
### Plus de 20 partenaires associés

Sur de nombreuses thématiques, différentes structures vous reçoivent individuellement à des plages horaires dédiées selon les sites du territoire : l'AJENA, la Maison pour tous et le Guichet Habitat (logement), l'ASMH, la Mission locale, France Travail, Manpower, Sasti, Milo, Cap emploi et Soelis (emploi), la Carsat, la MSA, le CIDFF et l'Udaf (famille), La Roue de secours 39 et la SNCF (mobilité), la MSA Médecine du travail, Oppelia et la Mutuelle familiale (santé), Tempo (aide et services à la personne), la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), le conciliateur de justice, le Spip (droit, justice)...

### Des ateliers et des sorties

France Services Arbois porte un Espace de Vie Sociale qui propose des ateliers d'échanges de savoirs, de prévention santé et de sport séniors, des voyages «Séniors en vacances», des escapades découvertes culturelles ou ludiques (2 voyages à Carqueiranne et Mimizan ; 6 sorties en 2024 qui ont intéressé 189 personnes).

En 2025, France Services Poligny a programmé 6 ateliers, organisés en partenariat avec l'ADMR, l'Abrapa, la Mutuelle Familiale et l'AJENA. Les sujets des ateliers ont été variés autour de trois thématiques: le numérique, la santé et le développement durable (56 personnes).



Volume de public accueilli en France Services Cœur du Jura

ARBOIS					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8h30-12h	9h30-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
APRÈS-MIDI	14h-16h30	14h-18h	14h-16h30		

POLIGNY					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	9h-12h	9h-12h		10h-12h	8h30-12h
APRÈS-MIDI	14h-17h		14h-18h	14h-17h	14h-16h30

SALINS-LES-BAINS					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	9h30-12h	8h30-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
APRÈS-MIDI	14h-18h	14h-16h30			14h-16h30

Horaires d'ouverture France Services

A ARBOIS : 10 Rue de l'Hôtel de Ville  
Tél : 09 82 81 49 01

franceservices.arbois@cc-aps.fr

A POLIGNY : 4 Rue du Champ de Foire

Tél : 09 82 81 49 00

franceservices.poligny@cc-aps.fr

A SALINS : La Tour, Zone des Mélincols

Tél : 09 82 81 49 03

franceservices.salins@cc-aps.fr

### Un conseiller numérique vous assiste

Depuis août 2023, un conseiller numérique réalise dans les trois France Services des ateliers numériques et accueille sur rendez-vous les personnes qui rencontrent des problématiques avec l'univers multimédias.

Parmi les thèmes abordés : les bases de l'ordinateur, la boîte mail, la gestion des fichiers, l'utilisation d'un smartphone, d'une tablette, la cybersécurité...

En 2024, ce sont pas moins de 45 ateliers pour 156 personnes qui ont été organisés sur les 3 sites France Services.

## UN 1<sup>ER</sup> CAFÉ DE L'AUTONOMIE

La CCAPS et la Ville de Poligny organisent le premier Café de l'autonomie « Bien vivre chez soi ».

### Informations et conseils

A destination des seniors, ce rendez-vous convivial vous donnera des renseignements pour adapter votre logement afin qu'il réponde au mieux à vos besoins en termes d'aménagement ou de bilan énergétique. L'occasion aussi de prendre connaissance des aides

qui existent. Installer une nouvelle baignoire ou une douche à l'italienne, un monte-escalier, des toilettes surélevées, des volets électriques peuvent être en partie financés.

Une ergothérapeute prodiguera sur place ses conseils.

Ce temps d'échange convivial permettra à chacun de se retrouver autour d'un goûter offert.

■ Jeudi 22 mai 2025, à 15 h, à la Salle des Fêtes de Poligny (Rue du 4 Septembre).

